

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 27.02.2018

Finances :

- Demande d'adoption du Compte de Gestion et Administratif – Exercice 2017 et affectation du résultat

Le conseil municipal adopte le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2017.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 610.875,65 €

Recettes : 783.266,34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1.016.208,57 €

Recettes : 764.266,50 €

Excédent reporté d'investissement : 1.068.059,43 €

Le conseil municipal décide d'affecter un montant de 172.390,69 € au compte 002 – Recettes de Fonctionnement.

- Dépenses nouvelles – Année 2018

Le conseil municipal autorise Mme le Maire, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Affaires scolaires

Le conseil municipal décide de conclure un avenant au marché avec l'entreprise II VINCI – Lot n°2 pour la location supplémentaire d'une durée de 6 mois des bâtiments modulaires.

Entretien terrains de football communaux

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les devis de l'entreprise CSE de DUPPIGHEIM pour assurer les prestations mécaniques et la fourniture des engrais des terrains de football communaux au titre de l'année 2018.

Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'Action Sud

Le conseil municipal approuve le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021 et autorise Mme le Maire à signer la convention correspondante.